

TOUTES ET TOUS MOBILISONS NOUS LE 8 NOVEMBRE 2016

UN SEUL CONSTAT : L'HOPITAL ET SES PERSONNELS SONT ATTAQUES DE TOUTE PART, AVEC UNE ACCENTUATION SANS PRECEDENT SUR LA PERIODE 2010/2016

Les deux lois hospitalières promulguées depuis 6 ans, que ce soit la loi HPST, la loi Santé (dite de modernisation du système de Santé), ne sont que le côté pile et le côté face d'un seul objectif : **la déstructuration du système hospitalier français.**

En seulement 6 ans ces deux lois complémentaires ont atteint leur objectif et eu les conséquences néfastes suivantes :

- 135 Groupements Hospitaliers de Territoire qui se substituent aux 850 Etablissements Publics de Santé.
- Des conditions de travail qui se dégradent avec, pour conséquence, une pénibilité accrue, des *burn out* en série, des suicides de professionnel-les qui se multiplient (ceux que l'on connaît et ceux qui restent sous silence).
- La mise en place à pas feutrés d'un second statut : plus de 20 % de nos collègues (200 000) sont contractuelles, avec pour seule perspective la précarité!
- Des budgets imposant des restructurations drastiques, en application du pacte de responsabilité—infligeant 3,5 milliards d'euros d'économies aux Etablissements Publics de Santé.
- Des services entiers fermés, des lits supprimés partout, avec une accélération de ces mesures pendant l'été 2016. Raison première invoquée « il manque des postes de médecins et de personnels non médicaux ». Si elle est en partie vraie, elle n'en reste pas moins programmée d'une politique réfléchie et structurée de réduction de l'offre de soins, créant des déserts médicaux.
- Des ordres professionnels (Masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue et Infirmier) qui deviennent de véritables « polices politiques », traquant les collègues tout au long de leur vie professionnelle et au-delà.
(Ex. : l'Ordre Infirmier, conforté par les articles 64 et 107 de la loi Santé, gère aujourd'hui le fichier Adeli, le développement professionnel continu, les demandes de formation. L'Ordre continue d'exiger l'interdiction d'exercer pour les professionnel-les non adhérentes)
etc...

Le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale** et la **Loi Organique des Finances 2017** poursuivent cette logique destructrice des droits, de la Sécurité sociale et des services publics.

FO maintient ses revendications :

- **Non** à la Loi HPST et de la Loi Santé
- **Non** aux GHT et aux fusions
- **Non** aux fermetures de lits et des suppressions de postes
- **Non** aux enveloppes limitatives, au plan ONDAM triennal de 3.5 milliards d'économies sur les hôpitaux,
- **Pour** le maintien de tous les établissements, tous les lits, tous les services
- **Pour** la revalorisation des carrières, l'augmentation des salaires, de la valeur du point d'indice et des indemnités
- **Pour** le maintien de tous les IFSI et IFAS
- **Pour** la Défense et améliorations des Conventions Collectives et du Statut
- **Pour** l'Abrogation des ordres professionnels

Face à ces revendications, le Gouvernement nous répond soyez patients
« TOUT VA MIEUX » !!!

Devant un tel mépris, une seule réponse : **la mobilisation et le rapport de force.**

**La Défense de l'Hôpital et des missions de Service Public
nous imposent la mobilisation de l'ensemble des personnels
du secteur sanitaire, social et médico-social**

**LE MARDI 8 NOVEMBRE 2016
RENDEZ -VOUS TOUS
devant la préfecture de Bourg en Bresse**

Rassemblement entre 12H et 14 H